

Section I : AVIS D'APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/...../ F / 2025-2026 POUR LA FOURNITURE DES IMPRIMANTES POUR LES TRIBUNAUX DE RESIDENCE

Date de Publication :4...../....2...../2026

Date d'ouverture des offres :2...../....2...../2026

1. Objet.

Le Ministère de la Justice, des droits de la personne humaine et du genre invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les candidats désirant présenter leurs offres **pour la fourniture des imprimantes pour les Tribunaux de Résidence**

2. Financement.

Le Marché est financé par le Budget Général de l'Etat, exercice 2025 – 2026.

3. Mode de passation du marché

La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National, tel que défini à l'article 62 du Code des Marchés Publics du BURUNDI.

4. Conditions de participation

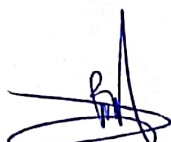
Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'inéligibilité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics du BURUNDI.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 7 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes, heure locale à l'adresse ci-après : Ministère de la Justice, Immeuble sis au Boulevard de l' UPRONA N° 1221A, Tel : 22 25 33 79 ou bureau n° 54. Il peut également être obtenu physiquement à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un bordereau de versement d'une somme **de cent mille francs burundais (100 000 FBU)** non remboursables, à verser sur le sous-compte de transit des recettes non fiscales n°CC10003 ouvert à la Banque de la République du Burundi.

6. Lieu de livraison

L'ensemble des fournitures sont à livrer au Ministère de la Justice, des droits de la personne humaine et du genre, Immeuble sis au Boulevard de l' UPRONA N° 1221A et en une tranche.



7. Qualification des candidats

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

8. Critères d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financiers et économiques mentionnés dans les données particulières de l'appel d'offres, afin de déterminer l'offre conforme la moins disante.

9. Lieu, date et heure limite de dépôt et d'ouverture des offres.

Les offres sous pli fermées parviendront au Ministère de la Justice, au plus tard le 25 / 02 / 2026 à 9 heures (heure locale). Elles porteront obligatoirement la mention : « **Offre pour achat 316 imprimantes pour 316 Tribunaux de Résidence** DAO N° DNCMP/462 / F / 2025-2026, à n'ouvrir qu'en séance publique du 25 / 02 / 2026 à 9h30 minitels ».

10. Délais de validité des offres.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 60 jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres.

11. Garantie de soumission

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire ou de microfinance, opérant comme une institution bancaire, d'un montant de **Six millions francs burundais (6 000 000 Fbu)**.

12. Allotissement

Le présent marché est constitué d'un seul lot.

13. Délai de livraison

L'ensemble des fournitures sont à livrer en une seule tranche dans un délai de 60 jours à partir de la notification définitive du marché

Fait à Bujumbura, le 23 / 02 / 2026

**LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS AU SEIN
DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTRE DE LA JUSTICE, DES
DROITS DE LA PERSONNE HUMAINE ET DU GENRE**

Parfait **HATUNGIMANA**

